

Demander une curatelle ou une tutelle

Papiers à réunir et étapes : cocher une fois fait, noter la date.

Nom : _____ Commencé le : ____ / ____ / ____

Trois réflexes

- Envoyer en recommandé avec accusé de réception, et garder une copie de tout.
- Noter la date de réception de chaque décision : les délais pour contester partent de là.
- Se faire aider : Santé Info Droits 01 53 62 40 30 · point-justice 3039 · France Services · écrivain public.

Ce PDF se remplit à l'écran (cases cliquables) ou s'imprime. Ne cochez que les démarches qui vous concernent.

PROTECTION JURIDIQUE

Demander une curatelle ou une tutelle

Papiers à réunir

- ☐ Le formulaire Cerfa n° 15891*03 (demande au juge)
- ☐ Le certificat médical circonstancié, fait par un médecin inscrit sur la liste du procureur
- ☐ Une lettre qui explique pourquoi je demande une protection (exposé des motifs)
- ☐ Un acte de naissance de la personne à protéger
- ☐ Une copie de sa pièce d'identité, et de celle de la personne qui fait la demande
- ☐ Un papier qui prouve le lien de famille, si c'est un proche qui demande

Les étapes

- ☐ J'en parle d'abord avec mon médecin traitant, ou l'assistante sociale. La mesure doit être adaptée : la plus légère possible.
Fait le : ____ / ____ / ____ Notes : _____
- ☐ Je demande au tribunal judiciaire la liste des médecins inscrits auprès du procureur. Ce médecin fait le certificat médical : 160 €, non remboursés. C'est plus cher s'il se déplace.
Fait le : ____ / ____ / ____ Notes : _____
- ☐ Je remplis le Cerfa n° 15891*03 et j'écris pourquoi je fais la demande.
Fait le : ____ / ____ / ____ Notes : _____
- ☐ J'envoie le tout au juge des contentieux de la protection du tribunal judiciaire de mon domicile, en recommandé avec accusé de réception.
Fait le : ____ / ____ / ____ Notes : _____

- 5 ☐ Le juge reçoit la personne. Elle peut venir avec un avocat, ou avec une personne de son choix si le juge est d'accord.

Fait le : ____ / ____ / ____ Notes : _____

- 6 ☐ Le juge décide en 1 an au plus. Pendant ce temps, il peut mettre une sauvegarde de justice provisoire.

Fait le : ____ / ____ / ____ Notes : _____

Si la réponse ne me convient pas

- 1 ☐ Je peux contester le jugement dans les 15 jours après l'avoir reçu.

Fait le : ____ / ____ / ____ Notes : _____

- 2 ☐ J'écris en recommandé avec accusé de réception au tribunal judiciaire. L'avocat n'est pas obligatoire.

Fait le : ____ / ____ / ____ Notes : _____

Textes officiels : Code civil, art. 425 à 427 : qui peut être protégé · Code de procédure civile, art. 1217 à 1219 : la demande · Code de procédure civile, art. 1239 à 1247 : l'appel